

VILLE DE MAGOG
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2019, À 16 H 30
ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
 - 3.1) Octroi de contrat pour la réfection du ponceau du chemin Gendron.
4. AFFAIRES NOUVELLES
5. QUESTIONS DE LA SALLE
6. LEVÉE DE LA SÉANCE


M^e Sylviane Lavigne,
Greffière